

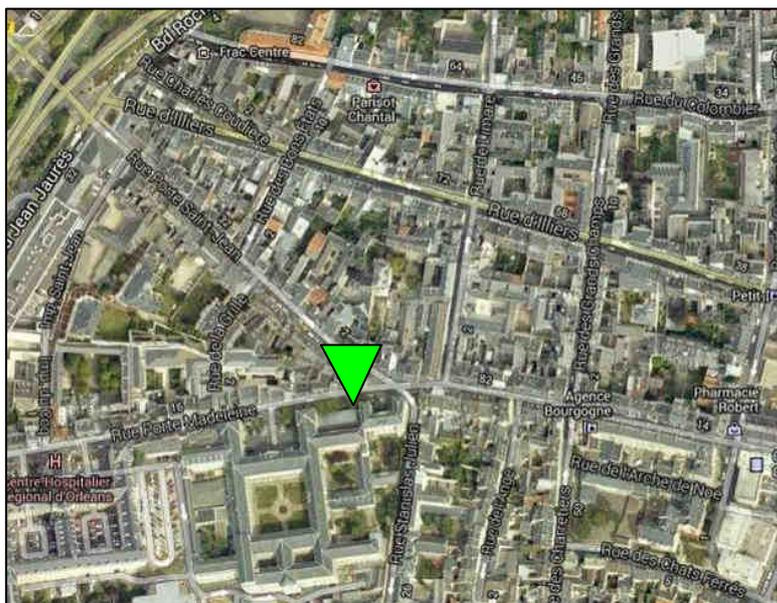


Evacuation délicate d'une victime de forte corpulence : le renfort du GRIMP

Le 10 avril dernier à 2h18 le CTA-CODIS 45 engage à la demande du SAMU le FPTL Orléans Centre pour renfort brancardage rue porte Saint-Jean à Orléans.

Moyens engagés au départ :

- FPTL ORL CENTRE



Reconnaissance

À leur arrivée sur les lieux les secours doivent prendre en charge en renfort d'une ambulance privée une femme de 70 ans d'environ 140kgs malade à son domicile au 1^{er} étage de son habitation.

Le chef d'agrès, jugeant l'évacuation délicate et connaissant les possibilités de l'équipe GRIMP demande rapidement un renfort par radio.



Message du FPTL à 2h37 :

« Je demande le GRIMP pour l'évacuation d'une victime imposante au 1^{er} étage. »

Moyens engagés en renfort :

- VGRIMP Ouest et Est



- VCG ORL Centre



Conformément à la fiche réflexe le CTA-CODIS prévient l'IMP3 d'astreinte et engage simultanément les 2 VGRIMP, une unité GRIMP complète (1 IMP3 et 4 IMP2), et un chef de groupe.

Le chef d'unité GRIMP (IMP3), en concertation avec le CA du FPTL et le chef de groupe, opte pour une manœuvre « bariatrique » d'évacuation en façade, spécifiquement prévue pour les victimes obèses. Celle-ci est détaillée sur le schéma suivant :



Arrivée de l'équipe GRIMP : 3h30

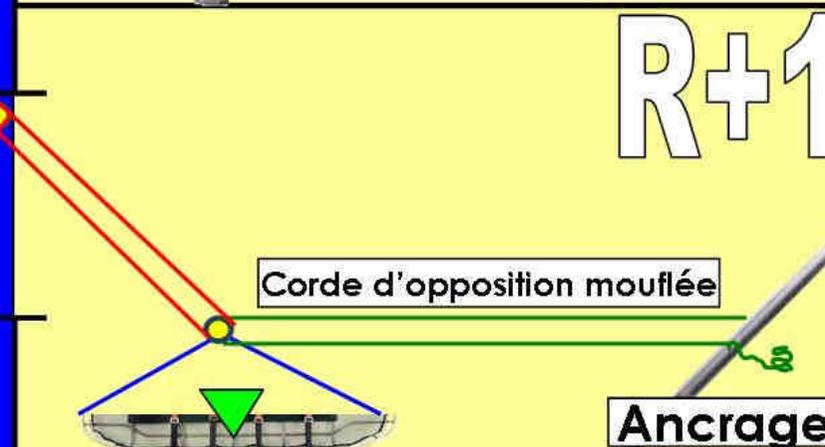
Evacuation de la victime : 4h00



Manœuvre destinée à la prise en charge de personnes obèses ou lourdement médicalisées.

Le principe consiste à mettre en opposition deux cordes mouflées dans le but de permettre la mise au vide de la civière sans effort du personnel intervenant.

Corde de traction mouflée





Message de renseignements du chef de groupe à 4h28 :

Je suis : intervenons au 1 rue Porte Saint-Jean à Orléans

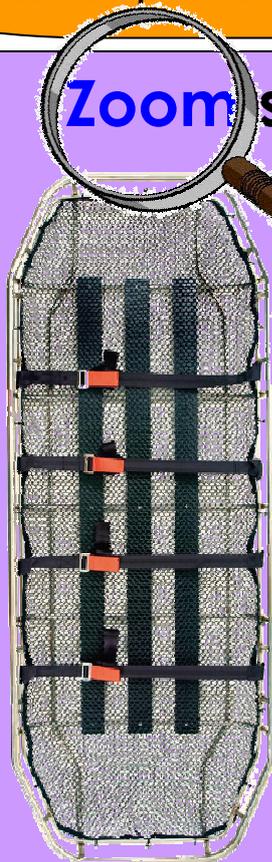
Je vois : renfort brancardage à la demande d'une ambulance privée pour une personne obèse de 70 ans.

Je fais : évacuation de la victime en façade par équipe GRIMP.

Victime prise en charge par ambulance privée, Opération terminée



Zoom sur : La barquette bariatrique Titan



Capacité de charge : 1136 kg

Largeur : 81.3 cm

Poids à vide : 18 kg

Localisation : VGRIMP EST



Zoom sur : Le Système d'Ancrage Mobile



Utilisable avec ou sans son déport, le SYAM permet une évacuation rapide depuis n'importe quel étage sans détériorer les locaux. Il peut être utilisé à un étage supérieur (ex : manœuvre bariatrique. Ou bien directement à l'étage concerné (ex : interventions des 20 et 22 juin 2013).





Éléments défavorables :

- Problème de déclenchement de bip au CSP Montargis (= retard des secours au départ de 5min)
- Intervention de nuit

Éléments favorables

- Bonne anticipation du Chef d'agrès FPTL pour l'engagement de l'équipe GRIMP permettant de limiter le temps de prise en charge et d'évacuation.
- Très bonne réactivité du CODIS pour l'engagement de l'équipe (appel à l'IMP3 référent et engagement des 2 véhicules VGRIMP en simultané permettant un gain de temps conséquent pour la prise en charge et également d'avoir une unité complète (1 IMP3 et 4 IMP2).
- Demande de renfort par ambulance privée sur place d'une ambulance bariatrique permettant un transport dans de bonnes conditions.
- Bonne communication entre SP et ambulanciers.
- Les 1ers équipiers GRIMP sur les lieux ont pu commencer à mettre en place les premiers dispositifs en attente du deuxième véhicule et du Chef d'unité IMP3 pour validation de la manœuvre.
- Manœuvre d'évacuation rapide et confortable pour la victime

Pour en
savoir
plus :



Arrêté du 18 août 1999
fixant le guide national
de référence IMP.



Interventions GRIMP
visibles sur le site de
l'UDR45.



Fiche réflexe :
engagement du GRIMP

COS réussis :
SCH Franck DE NADAI
LTN Sandie CHEVAL

IMP 3 :
SCH Cyril MORLOT
CTD IMP :
LT-COL Vincent NEZAN

Analyse opérationnelle :
LTN Simon MARY

Ce qu'il faut retenir :

- Conformément au décret n° 97-1225 du 26 décembre 1997 et à l'arrêté du 18 août 1999 fixant le guide national de référence, la spécialité GRIMP permet d'intervenir en matière de **reconnaitances** et de **sauvetages ou secours** dans les **milieux naturels et artificiels** où les moyens traditionnels des sapeurs-pompiers sont inadaptés, insuffisants ou dont l'emploi s'avère dangereux en raison de la hauteur ou de la profondeur et des **risques divers liés à l'environnement ou au cheminement**.

A ce titre l'équipe GRIMP est amenée à intervenir pour les missions suivantes (liste non exhaustive) :

- **Sauvetages de vie humaine et brancardages particuliers :**
- **Sécurisation de sites pour les intervenants :**
- **Interventions diverses :**
- **Renforts aux autres équipes spécialisées :**

Quelques exemples :

- Evacuation d'un ouvrier sur pylône EDF,
- Personne ensevelie dans silo à grain,
- Ouvrier blessé en site industriel,
- Dépose de matériaux menaçants,
- Secours dans gaine technique,
- Evacuation depuis toit, combles, façade ou tout accès difficile
- ...